INFORMATIONS MENSUELLES DES REPAS UFOLOGIQUES
Mois de Mars 2009

Communiqué

OUVERTURE DE REPAS UFOLOGIQUES DANS LA VILLE DE VICHY

Un "Repas Ufologique" s'implante dans la ville de Vichy. Un Repas Ufologiques, c'est un lieu ou se rencontrent les personnes s'intéressant au phénomène ovni et à l'insolite en général. De tels lieux existent dans les principales villes de France, ils sont constitués sous forme d'association, fonctionnent sans adhésion ou cotisation et permettent à un large public de se rencontrer pour échanger des informations et des idées sur les ovni et les sujets connexes. Le réseau des "Repas Ufologiques" à travers la France, ne cessent de s'élargir depuis quelques années et remporte un gros succès.
C'est sous l'impulsion de Thierry Bonnieux, que dès le Vendredi 6 Mars à 19 H 00, le premier Repas Ufologiques de Vichy se réunira à la Cafétéria Casino du Centre commercial Carrefour de Vichy/Cussey. Pour y participer, il suffit de venir, rien à payer, à l'exception de vos consommations, qui sont à des prix très compétitifs afin de permettre à un maximum de personne de se rencontrer.
De nombreux écrivains et conférenciers, connus dans le milieu de "l'insolite" se déplacent dans les divers Repas Ufologiques, ce qui permet aux personnes présentes de pouvoir facilement aborder et discuter avec des spécialistes de ces phénomènes. Au cours des Repas, on évoque les observations nouvelles ou anciennes qui ont été relevées dans de la région, les cas importants concernant des objets vus à terre ou suivis par radars signalés au cours des dernières décennies, on échange des revues, des ouvrages rares, des informations issues de la presse parlée, télévisée ou écrite etc.... C'est un lieu convivial ou chacun peut venir apprendre ou s'exprimer sur le sujet des Ovni ou sur tout autres phénomènes paranormaux, sans craindre "les ricanements ou le ridicule".
Thierry Bonnieux vous convie à ce Rendez-vous le Vendredi 6 Mars 2009 à 19 h 00 à la Cafétéria Casino de Vichy/Cussey.

SI VOUS HABITEZ LA REGION D'ORLEANS

Christian Comtesse qui dirige les Repas Ufologiques de Strasbourg est en ce moment dans la région d'Orléans dans le cadre de ses obligations professionnelles. Il pense rester un certain temps dans la région et souhaite créer un point de rencontre pour y discuter du phénomène OVNI dans cette ville.

Si vous vous intéressez à ce phénomène, à l'insolite en général, vous pouvez contacter Christian Comtesse directement sur son portable afin de discuter de ce projet.

06 80 20 13 62

De ces contacts pourront naître éventuellement des Repas Ufologiques sur la ville d'Orléans.

AUX REPAS UFOLOGIQUES PARISIENS DU 3 MARS 2009

GILDAS BOURDAIS

Il viendra nous présenter son nouveau livre

Le crash de Roswell. Enquête inédite

Un nouveau livre de Gildas Bourdais (JMG Éditions, février 2009)

Gildas Bourdais est un habitué des Repas Ufologiques Parisiens, il réside a proximité, ce qui lui permet de nous rendre fréquemment visite et d'intervenir au cours des débats. Il publie aujourd'hui un nouvel ouvrage et il a tenu à le présenter aux invités des Repas Ufologiques Parisiens dès sa sortie (on commence à le trouver dans les bonnes librairies et surtout chez les gros distributeurs tels la Fnac). Nous consacrons pour l'occasion une nouvelle page à Roswell, qui est destinée à recevoir les articles de fond relatif à ce dossier qui ne cesse de se consolider. Au fil des ans, les langues se délient, nous apprenons toujours de nouveaux éléments qui vont dans le sens de la réalité de ce "crash". Gildas Bourdais, qui a retrouvé un certain nombre de faits jusqu'alors inconnus, profite de ce nouvel ouvrage pour nous les faire partager.
Une projection est prévue lors de cette soirée.
Des médias télévisuels seront sur place lors de cette soirée, comme à l'habitude, merci de signaler aux organisateurs présents si vous ne souhaitez pas figurer sur les images qui peuvent être prises par les journalistes.

Gildas Bourdais se rendra aussi dans divers Repas Ufologiques de Province :

GILDAS BOURDAIS AUX REPAS UFOLOGIQUES DE TOULOUSE LE 11 MARS 2009

RESTAURANT FLUNCH - 28 allée Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE
RENDEZ-VOUS A PARTIR DE : 19 h 00 au 1er étage et demandez Isaure

LA RENCONTRE AURA LIEU DANS UNE GRANDE SALLE ANNEXE AU FLUNCH RESERVEE

A CETTE OCCASION POUR LES REPAS UFOLOGIQUES AVEC PROJECTION D'UN MONTAGE AUDIO-VISUEL

Gildas Bourdais auteur de nombreux ouvrages sur le thème des ovni et plus précisément sur Roswell, sera aux Repas Ufologiques de Toulouse le 11 Mars 2009. C'est enfin pour les personnes qui seront présentes à ce Repas de rencontrer un auteur très connu dans le milieu ufologique. Vous pourrez débattre avec lui, lui poser les questions que vous souhaitez et faire dédicacer vos ouvrages.

Il présentera entre autre ce soir là son prochain ouvrage et projettera un petit montage sur PowerPoint afin d'illustrer son exposé.

Nous vous invitons tous à participer à ce Repas Ufologique. Entrée gratuite, aucune cotisation, seulement vos consommations à payer.

Le crash de Roswell. Enquête inédite

Un nouveau livre de Gildas Bourdais (JMG Editions, février 2009)

Où en est-on aujourd'hui sur l'affaire de Roswell ? Ce livre est en fait une nouvelle édition du livre paru en 2004, chez le même éditeur JMG, sous le titre *Roswell. Enquêtes, secret et désinformation*. Depuis cette date, les enquêtes ont continué à progresser de manière significative, et une mise à jour s'imposait. Il s'agissait surtout d'y intégrer toute une série de nouveaux témoignages, révélés notamment par Tom Carey et Donald Schmitt dans leur livre *Witness to Roswell*, publié en juin 2007.

Gildas Bourdais propose dans cette nouvelle édition un film révisé des événements, mis au point en liaison avec ces auteurs, et aussi avec d'autres sources. Le scénario de l'accident d'un ovni près de Roswell se trouve ainsi clarifié et renforcé.

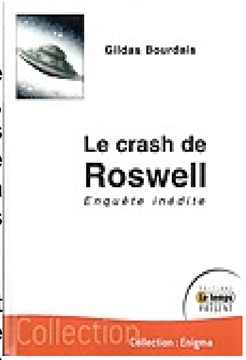

Certains aspects du livre précédent ont été, par contre, allégés, comme le chapitre sur les ballons « Mogul » qui présente maintenant moins d'intérêt, la polémique n'étant plus guère d'actualité.

C'est donc un livre largement renouvelé qui est ainsi proposé au lecteur, offrant une vue d'ensemble sur cette histoire extraordinaire, encore couverte par le secret, mais dont parle de plus en plus, notamment aux États-Unis comme on le verra. Roswell pourrait bien être, un jour, l'affaire par où commencera la fin au secret.

Parution prévue pour le 15 février 2009 - 390 pages, 116 illustrations, prix : 20 Euros. - **JMG Éditions (Le temps présent)**, 80290 Agnières - Tél. 03 2290 1103 - Email : jmg-editions@wanadoo.fr

L'auteur :
Gildas Bourdais est l'auteur de plusieurs livres consacrés au phénomène ovni, dont :
Ovnis, 50 ans de secret (1997, Presses du Châtelet) -
Ovnis, la levée progressive du secret (1999, JMG éditions)
Visions célestes visions cosmiques (2007, éditions Le Temps Présent)

GILDAS BOURDAIS AU REPAS UFOLOGIQUES DE GRENOBLE LE 2 AVRIL 2009

Un Rendez vous à ne pas manquer pour les personnes qui s'intéressent au phénomène ovni dans la région Dauphiné.

PAOLA HARRIS AUX REPAS UFOLOGIQUES PARISIENS LE 4 AOÛT 2009

Après un rendez-vous manqué en 2008, Paola Harris, célèbre journaliste Italo-américaine, largement impliquée dans le dossier OVNI, viendra à Paris, aux Repas Ufologiques le 4 août 2009.

C'est grâce à un "sponsor" américain, qui estime important ce déplacement à nos Repas, que cette rencontre pourra avoir lieu. Une chance pour beaucoup d'ufologues, que de pouvoir rencontrer et dialoguer avec Paola Harris, présente dans de nombreux colloques américains, mais aussi dans d'autres pays. Chacun sait que les orateurs intervenant dans les divers Repas Ufologiques sont très accessibles, ces rencontre étant fort conviviales. Le déplacement dans notre pays de personnalités "mondialement" connues contribue à un échange d'idées ce qui est d'une grande importance pour tous. Les Repas, grâce à leur notoriété permettent cela. Nous pourrions faire plus si des invités pouvaient d'occuper de cela, nous sommes en relation avec la majorité des personnalités mondialement connues qui ne demandent qu'à venir sur simple remboursement des frais de voyage.

Paola Harris est engagée aux États Unis dans le mouvement de Michael Salla, qui ne cesse d'influencer les "politiques" américains afin de libérer toutes les

informations relative aux dossiers ovnis, conservées " top secret" aux Usa. L'influence se fait d'ailleurs très intense actuellement vis à vis du nouveau président " Obama" dont les ufologues américains attendent beaucoup.

PROCHAIN REPAS UFOLOGIQUE A COLMAR LE MARDI 3 MARS 2009

Bien que l'état de santé de Michel Padrine ne soit pas excellent, il a décidé de reprendre au plus vite les Repas Ufologiques de Colmar et vous donne donc rendez vous au lieu habituel le Mardi 3 Mars 2009.

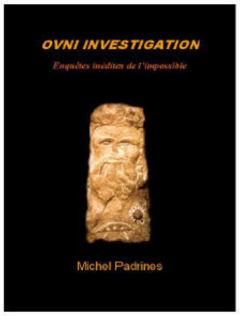

Toujours partant pour organiser une expédition au Taennchel, il évoquera donc ce projet et demandent à tout ceux qui souhaitent y participer d'être présent ce jour là. Il présentera également son livre " OVNI INVESTIGATION" et sera à la disposition des personnes présentent pour répondre à toutes les questions. A l'ordre du jour également, l'organisation des futurs Repas Ufologiques de Colmar avec les invités que vous souhaiteriez voir venir. Le problème des Ipn et de leur rôle sera également évoqué. On parlera évidemment de l'actualité récente autour du phénomène ovni, des dernières observations et des informations qui nous parviennent de l'étranger.

L'ouvrage de Michel Padrine a été édité par Les Éditions Les Confins, animées par Daniel Robin des Repas Ufologiques de Lyon. Informations et comment le commander sur le site : http://www.lesconfins.com/

Vous êtes donc cordialement invité à participer à ce repas.

PROCHAIN REPAS UFOLOGIQUE MARSEILLAIS LE 7 MARS 2009 AU CAMPANILE SAINT-ANTOINE

Ainsi qu'il était prévu au calendrier des Repas Ufologiques Marseillais, le prochain repas se déroulera le 7 mars 2009 au Campanile St Antoine avec la participation, comme invité "vedette" de Georges DONNADIEU, ancien ingénieur à l'EDF, qui viendra nous parler des courants magnétiques dans l'espace, des ovni et du nucléaire.

Rejoignant les idées de Jean-Jacques Velasco, ancien responsable du Sepra et l'un des meilleurs spécialistes en France du phénomène Ovni (quelques 20 années passées, à plein temps, à l'étude de ce dossier !) il abordera la thèse des ovni qui s'intéressent semble t'il, à nos installations nucléaires. Il s'agira donc d'un exposé très intéressant et nous vous invitons à y participer. Rendez-vous comme à l'habitude, à 11h30 au Campanile St Antoine 329, Avenue St Antoine Marseille 15 éme.

LES REPAS UFOLOGIQUES DU JURA SE RÉUNIRONS LE 6 MARS 2009 A LONS LE SAUNIER

On évoquera les évènements de la nuit du 30 au 31 mars 1993 un 5 novembre oublié)
et les ovnis sur l'île de la Réunion.

Le 6 mars prochain, à Lons le Saunier, Raymond Taffin organisera un Repas Ufologique avec le concours de Luc CHASTAN, enquêteur et surtout l'initiateur du site sur Internet " BASE OVNI FRANCE" Luc CHASTAN interviendra comme habituellement, par téléphone, chacun pouvant converser avec lui. On parlera des évènements de la nuit du 30 au 31 mars 1993 (un 5 novembre oublié) et les ovnis sur l'île de la Réunion.
Le site mis en place par Luc Chastan à la particularité de regrouper toutes les observations qui lui parviennent (sans tri, sans élimination quelconque, 100 % des cas communiqués) mais aussi tous les cas qu'il est possible de trouver dans la littérature relative à ce sujet. Ce travail est en cours de saisie, la tâche étant lourde. Un gros travail de mise en forme est nécessaire, mais vous pouvez ensuite rechercher parmi d'innombrables cas, l'observation ou les types d'observations qui vous intéressent. (Plus de 3000 cas dans la base à ce jour ! c'est à comparer avec ce qui existe sur le net, une source donc très importante.)
Le site est très élaboré, fouillé et est certainement l'un des mieux conçu en la matière. Vous pouvez aussi avoir accès à de nombreux graphiques, établi à partir de la base donnée, qui vous indiqueront en image un nombre important d'informations.
Pour en savoir plus sur LA BASE OVNI FRANCE :

http://baseovnifrance.free.fr/

RENDEZ VOUS A LONS LE SAUNIER LE 6 MARS 2009 A 19 H 00 AU RESTAURANT FLUNCH A MONTMOROT (SORTIE DE LONS LE SAUNIER)
Entrée gratuite - aucune cotisation - rien à payer à l'exception évidemment de ce que vous consommer, ce qui, comme il est de rigueur dans les Repas Ufologiques, est à un prix très bas.

OUVERTURE DE REPAS A VICHY !

AUX REPAS UFOLOGIQUES LYONNAIS : LE MYSTÈRE DES DOGONS

LUNDI 23 MARS 2009.
La naine blanche Sirius B dans la cosmogonie des Dogons
Par M. Jérémie Filet

Les Dogons du Mali vivent en Afrique de l'Ouest et forme une tribu d'un genre tout à fait particulier. Elle se distingue des autres tribus du continent par la richesse et l'étendue surprenante de sa culture ancestrale. Ainsi, la fameuse cosmogonie des Dogons, par exemple, est si fantastique qu'elle semble tout droit sortie d'un roman de science-fiction. En effet, les Dogons affirment

connaître depuis fort longtemps Sirius B (*Digitaria en Dogon*) avant que cette étoile ne fut découverte à l'époque moderne par Friedrich Wilhelm Bessel et Alvan Clark en 1844. Sirius B est une étoile de type Naine Blanche qui orbite autour de Sirius A. Rappelons que l'étoile Sirius est la plus brillante du ciel. Les Dogons connaissaient même la période de rotation de Sirius B ainsi que sa densité. Comment une tribu jugée arriérée, sans contact avec l'extérieur, et sans instrument optique, pouvait-elle détenir des connaissances aussi précises sur un objet céleste aussi lointain ? Il semble qu'un apport extérieur dans un passé lointain s'impose comme hypothèse.

Notre conférencier, Jérémie Filet, que vous connaissez déjà, tentera pour nous de lever le voile sur les secrets des Dogons en décrivant dans une première partie (astrophysique) les mécanismes physiques qui sont à l'œuvre pour fabriquer une Naine Blanche comme Sirius B à partir d'une étoile comme notre Soleil. Puis, dans une seconde partie (ethnologique), il exposera l'étonnante cosmogonie des Dogons du Mali et fera découvrir au public la mystérieuse figure appelé « Nommo », une créature qui serait venue d'ailleurs…
Daniel Robin - Les Repas Ufologiques Lyonnais

AUX REPAS UFOLOGIQUES DE MONTPELLIER

Les Repas Ufologiques Montpelliérains
LE POINT DE RENCONTRE DES UFOLOGUES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Vendredi 20 mars 2009
Les OVNI du passé et Retour sur l'association VERONICA. (Intervention de Thierry Gaulin).

Lieu de rencontre : Brasserie "Le Dôme" qui nous prête sa mezzanine :
Le Dôme - 2 av. Clémenceau - 34000 Montpellier.
Renseignements : 06.79.49.24.83 ou
ovni-languedoc@wanadoo.fr

Un travail intéressant :

ANALYSE STATISTIQUE DE DEUX TABLEAUX NUMÉRIQUES PUBLIÉS PAR LE GEIPAN.

Yves Lignon
Département de Mathématiques - Université de Toulouse-Le Mirail.

I - INTRODUCTION.
Le grand public se méprend souvent sur le sens du mot statistique. Scientifiquement la "statistique" est une branche des mathématiques qui fournit des outils permettant d'analyser l'information fournie par les activités humaines ou par des activités se produisant dans l'environnement humain.

On distingue :

a) la "statistique descriptive". Construction de tableaux (auxquels on peut éventuellement associer des représentations graphiques pour de simples questions de clarté) et calcul de divers indices "résumant" les tableaux.

Exemple : dans une classe de lycée à propos d'une composition de français construire un tableau à deux colonnes : notes attribuées – nombre de fois où chaque note a été attribuée puis calcul de l'indice : note moyenne.

b) la "statistique inductive" qui cherche à aller au delà des apparences, à découvrir la face cachée de l'iceberg et consiste souvent à se demander mathématiquement si certaines hypothèses sont compatibles avec le matériel fourni par la "statistique descriptive".

Dans l'exemple ci-dessus : à partir de la note moyenne peut on admettre l'hypothèse selon laquelle l'ensemble des élèves a progressé depuis la composition précédente ou doit-on se contenter de l'hypothèse selon laquelle le hasard suffit pour expliquer la différence entre les moyennes des deux compositions ?

C'est évidemment quand on se contente de la "statistique descriptive" que la "statistique" acquiert une mauvaise réputation (on connaît ce mot : "Il y a dans l'ordre les menteurs, les sacrés menteurs et, pire que tout, les statisticiens") puisqu'on peut commenter subjectivement un tableau de nombres et qu'un commentaire subjectif n'a pas de valeur scientifique (on le vérifie souvent dans les débats politiques où les représentants de partis opposés commentent le même tableau).

De plus IL EST TRIVIAL que la qualité des résultats de l'analyse statistique dépend fortement de la qualité des données à traiter (autre mot : "Si vous demandez à une calculette combien font 14 + 15 elle répondra 29 même s'il s'agit de 14 kilos de carottes et de 15 joueurs de

rugby"). Le statisticien peut donc être conduit à écarter certaines données susceptibles d'introduire un biais. Ce choix (écarter des données) relève alors d'un travail d'artisan qui doit être effectué avec le plus grand respect de l'éthique (ne pas écarter des données qui dérangent).

2 - ANALYSE DU TABLEAU "RÉPARTITION DES OBSERVATIONS DE PAN PAR ANNÉE".

Le GEIPAN fournit un tableau donnant le nombre d'observations de PAN pour les années 1963, 64, 70, 73, 74, 77 et 1979 à 2008.

Ont été écartées les années antérieures à 1979 (nombre d'observations beaucoup trop faible) et 2008 (non encore terminée à la date de publication du tableau). Les années 1979 et 1980 ont été mises en réserve en vue d'une utilisation ultérieure. Les nombres correspondant à ces deux années sont en effet qualifiés en statistique de "valeurs extrêmes" c'est à dire à la fois peu nombreuses et notablement différentes de l'ensemble des autres valeurs numériques à analyser. La théorie mathématique apprend que des valeurs extrêmes sont susceptibles d'introduire un biais dans les calculs (si on calcule la taille moyenne d'un groupe de personnes "ordinaires" au milieu desquelles s'est glissé un basketteur on ne tiendra pas compte de la présence de ce sportif).

Enfin, dans le but d'éliminer certains facteurs aléatoires en concentrant l'information on a regroupé les années en "classes" de trois (première "classe" : 1981, 82, 83 … dernière "classe" 2005, 06, 07).

L'analyse statistique porte donc sur un tableau donnant pour chaque classe le nombre cumulé d'observations de PAN (pour la classe 1981, 82, 83 ce nombre est 60 + 33 + 35 = 128).

L'emploi des méthodes de "statistique descriptive" permet de calculer une moyenne par "classes" (78,667 observations) et surtout un indice dit de dispersion dont la valeur (27,260) est élevée ce qui permet de dire qu'il y a une grande dispersion des nombres d'observations par classe autour de leur moyenne.

On est alors amené ("statistique inductive") à tester l'hypothèse selon laquelle cette fluctuation s'explique par le hasard. L'emploi d'une méthode classique (dite du test d'ajustement) conduit à prendre la décision de rejeter cette hypothèse. Le risque d'erreur associé à cette décision est inférieur à 1 / 1000 donc très faible (pour mettre un médicament sur le marché on utilise souvent un risque de 1 / 100).

On conclut que le hasard ne semble pas une hypothèse raisonnable pour rendre compte de la fluctuation du nombre d'observations de PAN durant la période 1981 – 2007.

De même l'emploi d' une autre méthode classique (dite test de Student) conduit à rejeter l'hypothèse selon laquelle le hasard suffit à expliquer la différence entre le nombre moyen d'observations pour la période 1981 – 2007 et les nombres particulièrement élevés observés en 1979 et 1980. Le risque d'erreur est compris entre 1 / 100 et 2 / 100. Il reste suffisamment faible pour qu'on puisse ici aussi rejeter l'hypothèse selon laquelle le hasard suffirait à expliquer la différence entre le nombre moyen d'observations pour la période 1981 – 2007 et le nombre d'observations des années 1979 et 1980.

3 - ANALYSE DU TABLEAU "RÉPARTITION DES OBSERVATIONS DE PAN PAR RÉGIONS FRANCAISES".

Le GEIPAN fournit un tableau donnant le nombre d'observations par région. La période durant laquelle ces observations ont été effectuées n'est pas indiquée. On note quelques curiosités :

- les mentions "Autre" et "National" sans doute relatives à des observations dont la région d'origine est inconnue et à des observations communes à plusieurs régions.

- "Nord Pas de Calais" mentionné à deux reprises, sans doute parce que cette région est constituée des deux départements du Nord et du Pas de Calais et que les deux nombres correspondants n'ont pas été additionnés.

Ont été exclues pour le traitement statistique : "Autre", "Ile de France "(région entièrement urbaine donc sociologiquement différente du reste du territoire métropolitain), "Outre Mer" (sociologiquement et géographiquement différente de l'ensemble du territoire métropolitain).

Pour concentrer l'information les régions conservées ont été réparties en quatre zones géographiques en utilisant les droites Dunkerque – Perpignan et La Roche sur Yon – Châlons sur Saône.

N-E : Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Picardie.

N-W : Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Haute-Normandie, Pays de Loire.

S-E : Auvergne, Corse, Languedoc-Roussillon, Provence – Alpes – Côte d'Azur, Rhône – Alpes.

S-W : Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées, Poitou – Charentes.

Il a paru essentiel de tenir compte de la densité de la population dans chaque région (si des escadres d'OVNIS survolaient le Sahara il y aurait peu de témoins pour le rapporter). Par conséquent à chaque région a été associé l'indice A = 100 (N / d) où N est le nombre d'observations figurant sur le tableau du GEIPAN et d la densité de la population correspondante (source : Quid 2000).

L'analyse statistique a eu ici pour but de tester l'hypothèse selon laquelle quand on passe d'une zone géographique à une autre les différences entre les valeurs de A sont attribuables au hasard. La technique utilisée (test de Kruskal – Wallis) amène à conclure que cette hypothèse ne peut pas être rejetée.

4 - RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS.

A) Les hypothèses expliquant par le hasard

- les fluctuations entre nombre d'observations par années pour la période 1981- 2007
- la différence entre le nombre moyen d'observations pour la période 1981- 2007 et

les nombres d'observations pour 1980 et 1981 peuvent être rejetées.

B) L'hypothèse expliquant par le hasard la variation, entre zones géographiques, de l'indice rendant compte du nombre d'observations par région ne peut pas être rejetée.

5 - BREF COMMENTAIRE.
L'analyse statistique permet donc d'exclure le hasard comme explication du fait que le nombre d'observations varie selon les années. Elle ne fournit pas une hypothèse alternative parmi toutes les possibles et c'est à la recherche ufologique de recenser ces alternatives puis de faire un tri parmi elles. La plus grande rigueur s'impose dans cette perspective car il est immédiat que de nombreux artefacts sont susceptibles de rendre compte de ces changements d'une année à l'autre.

6 - PERSPECTIVES.
Les seuls cas d'observations présentant un véritable intérêt scientifique sont ceux rangés par le GEIPAN dans la catégorie "PAN D". La mise en évidence d'éventuelles caractéristiques communes à ces PAN D est le type même de travail qui pourrait être confié à de jeunes chercheurs en statistique.

Nous reprenons dans cette lettre le document élaboré par un collectif d'ufologues, publiés sur de très nombreux sites Internet et repris et commentés sur la majorité des forums ufologiques.

LES IPN, LE GEIPAN ET LES UFOLOGUES PRIVÉS : DÉSACCORD TOTAL !

LES UFOLOGUES S'INQUIETENT : ON VEUT LES EMPÊCHER DE PARLER !

Le Centre National d'Études Spatiales (CNES) a créé un service qui s'occupe de rassembler et d'étudier les rapports d'observations en provenance de la Gendarmerie, le Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (GEIPAN). Cet organisme a créé il y a neuf mois une section particulière, les Intervenants de Premier Niveau (IPN), qui fait appel aux ufologues privés qui acceptent, après avoir été missionnés par le GEIPAN, d'enquêter sur des observations d'OVNI. Un règlement trop imprécis les oblige à ne rien dévoiler sur leur mission. Plusieurs d'entre eux, après de bons et loyaux services non rémunérés, viennent d'être évincés de cette section, sans avoir été entendus au préalable, n'ayant rien dévoilé de leurs missions, ce qui est injustifié selon eux.

Le 7 avril 2008, sous en-tête du CNES, le GEIPAN lance publiquement une procédure d'analyse des cas d'observations de phénomènes aérospatiaux non identifiés (PAN) – via des Intervenants de Premier Niveau (IPN). Le document est signé par Jacques Patenet, directeur de cette entité. Cette proposition intéresse en premier ordre toutes les personnes passionnées par ce phénomène, qui font déjà des enquêtes, animent des associations ufologiques ou qui s'intéressent de près à ce phénomène. Immédiatement, les plus actifs d'entre eux y adhèrent. Ils font confiance à cet organisme qui annonce régulièrement s'ouvrir vers les ufologues privés et mettre à la disposition du public toutes ses archives. Les secrets, jalousement conservés jusqu'alors par l'État, les armées et tous les services officiels concernés par ce problème, vont enfin s'ouvrir au grand public. On va tout savoir !

Ces nouveaux collaborateurs du CNES et du GEIPAN, (bien que le contrat mentionne qu'ils n'en font pas partie … tout en étant des collaborateurs ponctuels ! Alors, pourquoi le CNES - GEIPAN a-t-il établi officiellement ce document, d'autre part si peu explicite, s'étonnent les ufologues !) forts de leur qualité d'IPN se mettent au travail. Le contrat est dûment signé par leurs soins et accepté par le GEIPAN, ils ne touchent aucune rémunération ni défraiement, n'ont pas d'assurance et certains œuvres bénévolement sous ce statut pendant plusieurs mois, sans être l'objet de reproche. Soudainement, sans préavis ni avertissement, arrive dans la boîte mail de certains d'entre eux un courriel qui les informe que le Cnes – Geipan met fin à leurs fonctions. Les motifs évoqués font état de faits qui, selon eux, sont injustifiés. La base de cette décision, un article du contrat notifiant : *« Dans le cadre de ses interventions pour le compte du GEIPAN, l'IPN évitera tout contact avec les médias. Si malgré tout il est amené à intervenir dans les médias, il ne peut parler qu'en son nom propre et n'est pas autorisé à s'exprimer au nom du GEIPAN. »*

Les IPN concernés par cet « oukase », soutenus par la grande majorité des ufologues, contestent cette décision unilatérale, alors qu'ils n'ont pas été en mesure de s'expliquer au préalable. Le premier argumente qu'il n'a jamais été missionné par le GEIPAN et qu'il s'est toujours exprimé dans les média à titre personnel. Dans un long article de « La Dépêche » en date du 31 décembre 2008, il n'a à aucun moment utilisé ses qualités d'IPN pour obtenir cet article, motivé uniquement par ses recherches personnelles sur l'observation d'un ovni le 5 novembre 1990. Cet ovni observé par des centaines de témoins est, selon le CNES, une rentrée atmosphérique d'un étage d'une fusée russe. Des études menées par des chercheurs indépendants démontrent que cette explication ne peut s'appliquer à tous les témoignages, certains faisant état de directions différentes, de l'immobilité de l'objet à certains moments ou encore qu'il a pris une autre direction au cours de l'observation. Il fait remarquer également qu'il avait préalablement tenu informé le Geipan de cette action, lequel s'était montré intéressé.

Le second prétend que son contrat était modifié de fait car, durant plus de 8 mois, il a enquêté sur de nombreuses observations, sur information du GEIPAN ou issues de ses propres investigations et qu'il a toujours été soutenu dans ses actions. Le responsable du Geipan, à plusieurs reprises, s'est déplacé dans sa

région ; il a répondu en sa compagnie aux interviews de nombreux médias télévisuels, radiophoniques ou écrits, en utilisant ouvertement et sans modération ses fonctions d'IPN et de collaborateur de cet organisme. Ce fait n'a jamais été contesté par son « patron » qui ne lui a jamais fait de reproche à ce niveau. Cette situation, approuvée par le responsable du GEIPAN, que l'on retrouve en photo dans les médias en sa compagnie, est devenue selon cet IPN un fait acquis, indispensable pour mener à bien sa mission.

Un certain nombre d'ufologues s'inquiètent car cette politique les oblige à ne plus s'exprimer dans les médias sur le sujet qui les préoccupe, s'ils souhaitent contribuer à la recherche officielle sur ce phénomène. Le GEIPAN promettait une ouverture vers les ufologues privés, celle-ci se retourne contre eux. On voudrait « bâillonner » les ufologues prétendent certains. Cette politique du « secret » ne contribue pas à faire la lumière sur ce dossier brûlant où l'État se trouve constamment accusé de nous cacher la vérité sur les ovnis. Les enquêteurs trouvent également anormal que de nombreuses observations, dont ils ont transmis les rapports au GEIPAN, ne soient pas rendues publiques. Le site du GEIPAN reprend seulement, après un tri sévère fait selon ses critères, un nombre limité de rapports issus de la gendarmerie, généralement inexploitables car expurgés de certains éléments, nous font-ils remarquer. Impossible de faire avec cet extrait une quelconque analyse statistique, trop d'observations issues de témoins qui les informent, des enquêteurs, des armées ou d'autres sources manquent à l'inventaire.

Les ufologues privés semblent donc n'être que de « petites mains » pour ces scientifiques du CNES, qui ne parviennent toujours pas au bout de trente ans à statuer sur la réalité ou non du phénomène ovni. Pourtant, ils nous font remarquer que la totalité des dirigeants qui se sont succédé à la direction de ce service, ont tous, et sans exception, après avoir quitté leurs fonctions, affirmé la réalité du phénomène ovni. On peut donc s'interroger sur les véritables intentions de ce service lié à une institution officielle représentant notre pays.

Collectif Ufo France

Information issue de :

http://www.ufofu.org/blog/2009/02/04/les-ufologues-sinquietent-on-veut-les-empecher-de-parler/
http://www.categorynet.com/v2/communiques-de-presse/infos-generales/les-ufologues-s%92inquietent-%3a-on-veut-les-empecher-de-parler-2009020287299/
http://ovniparanormal.over-blog.com/
http://z.punishmentpark.com/index.php?date=1233754078&affiche=1
http://www.rhedae-magazine.com/LES-UFOLOGUES-S-INQUIETENT-ON-VEUT-LES-EMPECHER-DE-PARLER_a499.html?PHPSESSID=f0c4023554cd1b3db08a387159b8559a
http://www.newsoftomorrow.org/spip.php?article5012
http://www.fuzz.fr/story/title/Categorynet-com-LES-UFOLOGUES-S%C2%92INQUIETENT--ON-VEUT-LES-EMPECHER-DE-PARLER
http://www.objetvolant.org/modules.php?name=News&file=article&sid=17&mode=nested&order=0&thold=0
http://www.paris-communiques.com/communique.php?id=30750
http://www.paranormalnews.fr/info142.html
http://zone-paranormal.monforum.fr/portal.php?article=843429&pid=1
http://fr.wasalive.com/fr/s%C3%A9v%C3%A8re+avertissement
http://feeds2.feedburner.com/CommuniqusDePressePublisSurCategorynetcom
http://blog.souverain.org/remi/tag/defense/
http://ufo-investigations.nice-forums.com/login.forum?redirect=forum-f15/topic-t1221.htm
http://communiquespresse.blogspot.com/2009/02/communique-decouverte-6l7lv8fz-les.html
http://lepouvoirmondial.hautetfort.com/
http://www.wikio.fr/economie/aeronautique/aerospatiale
http://www.newstin.fr/tag/fr/102263780
http://www.drigg-france.com/digg-france/ajouter-un-commentaire-sur-un-article-donner-son-avis-sur-un-fait-d-actualite
http://ufoetscience.e-monsite.com/rubrique,les-ufologues-s-inquietent,207238.html

Etc...

Février 2009

Pour compléter cette information, nous vous présentons également les explications fournies par Laurent Duval.

LE CNES - GEIPAN A ENCORE

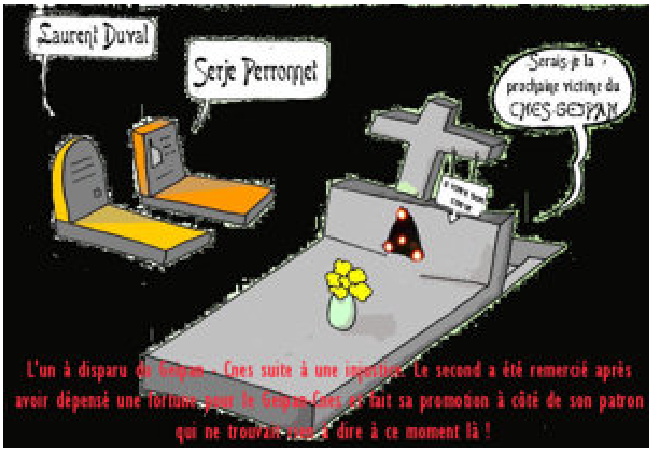

FRAPPE !

Laurent DUVAL, sur son site "OVNI PRESENT" s'explique :

<u>IPN ou Intervenant Ponctuel Non identifiable :</u>

Comme vous le savez Le Geipan souhaite créer une équipe de bénévole au travers de convention ponctuelle, dans le cas ou un complément d'enquêtes serait nécessaire. Mais voila il y a un principe qui vient de voir le jour officiellement, il ne faut pas faire parti d'une association ou d'un groupe lié de prés ou de loin à l'ufologie !

Le premier à voir subit les foudres de cette sanction est Serje Perronnet pour avoir simplement évoqué son souhait de retrouver des témoins du 5 novembre 1990 dans la presse, et aussi de l'interprétation de collaborateur du Cnes, au lieu de correspondant. Pour faire simple un IPN ne doit pas enquêter en dehors des limites imposées dans un contrat disponible ici. (http://www.cnes-geipan.fr/geipan/ipn.html) (en ligne la nouvelle version de ce contrat.)

ouest france.fr
Bretagne
Pluie d'ovnis en Bretagne : un expert enquête

Donc pour une autre raison je ne suis plus éligible avec le code du Geipan, pour avoir fourni des informations sur une enquête dont je suis l'initiateur au nom de l'association !

J'ai depuis plus de huit mois fourni des informations sur mon secteur en me présentant correspondant local avec le nom de notre association Ovnipresent.

Depuis l'affaire de l'île D'Yeu, et le tournage du reportage de TF1, notre association utilisant les procédures du Geipan, n'ont jamais perturbé ces dirigeants, idem pour les cas de Pouancé et de Theix, ni même l'article de Ouest France lors du passage de Jacques Patenet à Rennes. Voir ce lien sur l'article de Ouest-France http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Pluie-d-ovnis-en-Bretagne-un-expert-enquete-_8619-646836_actu.Htm

Devant les faits exposés je vous laisse libre de toute interprétation, et à ce rythme, le nombre d'ipn risque fortement de chuter.

Alors si vraiment vous souhaitez faire des enquêtes, vous avez le choix, en toute connaissance de causes. Pour notre association le choix est définitif, plus de correspondance avec l'institution historique et diffusion au plus grand nombre après étude et audition des témoins.

Cordialement
Laurent

EN BREF LAURENT DUVAL A ÉTÉ REMERCIER DES IPN POUR AVOIR PARLE DANS LA PRESSE D'UNE ENQUÊTE PERSONNELLE !
J'ajouterais un petit point vraiment spécifique qui démontre, semble t'il le peu d'organisation au CNES/GEIPAN. En effet, Laurent Duval signale que l'article de presse ou il aurait divulgué des informations relatives à une mission déléguée aux IPN, objet de son "renvoi" est **une enquête privée, spécifique à l'association OVNI France**. Il ne s'agit pas d'une enquête missionnée par le Geipan. En conséquence, il ne peut avoir dévoilé un " secret du Geipan " ! Le témoignage a été enregistré par Laurent Duval, qui en a assuré l'enquête; ce qui lui est donc personnel et totalement sa propriété dans la description littéraire qu'il en a faite et dans l'origine. Rien à voir avec le Geipan, mais le principal est de faire en sorte de fermer la "bouche" aux ufologues.... la peur semble effectivement gagner ces derniers, affiliés au réseau des IPN! L'évocation précise de ce motif nous fait craindre la chose la plus importante : il n'est plus question pour un IPN de parler ! Grave car nous sommes en démocratie, jusqu'aux dernières nouvelles... On remarquera aussi que dans les médias, (TV – Presse Ecrites – Radio) les deux interlocuteurs se présentaient l'un comme le directeur du Geipan, le second comme IPN, sans que cela ne semble déranger le Geipan. Facile ensuite de reprocher ce qui a été consommé durablement, sans remarque, sans limite ni critique. Il y a là dans les faits une modification du contrât de base, accepté par les interlocuteurs et qui a perduré durant quelque 8 mois. Sans prévenir, alors que cette situation était acquise, il semble difficile de revenir de cette façon en prenant unilatéralement une telle décision que l'on pourrait apparenter à « un coup de poignard dans le dos ». Facile de laisser faire, d'accepter, d'entériner une situation alors que Laurent Duval était en rapport très régulier avec le responsable du Geipan lui-même, son collaborateur et même Yves Sillard (auquel Laurent Duval s'est plein du fait qu'il ne recevait pas de retour sur tous les travaux qu'il fournissait, ni réponse à de nombreuses questions.) La plus élémentaire des règles de « savoir vivre » imposait une mise au point entre les parties et non pas une telle décision prise dans ces conditions. Ajoutons que les bases acquises par Laurent Duval au niveau du travail d'enquête ne sont pas négligeables par rapport à certains Ipn qui ne connaissent aucunement le travail d'enquête auprès de témoins d'un phénomène « ovni » et n'ont qu'une connaissance limitée du dossier.

OVNI A L'ÎLE MAURICE
LE 22 DÉCEMBRE 2008

Le 22 décembre 2008,) 16 h 30 environ, à Curepipe, Île Maurice, dans une rue débouchant sur le parc de l'hôtel de ville, j'ai pris une photo dans la ville. Le temps était nuageux, sans vent, il venait de pleuvoir.

Visualisant par la suite la photo, j'ai remarqué la présence d'un PAN dans le ciel, délimité sur la photo par la première arche complète.

J'avais déjà observé des phénomènes que je n'identifiais pas à l'Île Maurice, mais ici, la grande

majorité des Mauriciens n'y croient pas et ne sont absolument pas informé sur ce sujet. Lorsque j'en ai parlé dans ma famille, ils ont souri !

Il faut savoir que près de l'Île Maurice se trouve la plus grande base militaire américaine de cet hémisphère, Diégo Garcia. Pour permettre aux américains de pendre possession de l'île dans sa totalité, il faut savoir que tous les habitants furent expulsés, avec la bénédiction des anglais, vers l'Île Maurice. Quelque soit la fréquence de ces phénomènes, l'Île Maurice n'a pas les moyens de suivre ceux-ci. Elle ne dispose ni d'armée, ni d'avions pouvant intercepter un éventuel OVNI et n'a aucun service adéquat pour en procéder à son analyse.

En prenant en compte les conditions dans lesquelles cette photo a été prise, sa qualité, on arrive à la conclusion qu'il s'agit, comme nous le voyons maintenant fréquemment avec les appareils photos numériques, à une anomalie provoquée par l'analyse de l'image via le programme utilisé par l'IPN.
Appareil photo numérique Pentax optio V60 - Focale utilisée : 2,9 - Temps exposition : 1/320 secondes - Vitesse ISO : Iso 100 - Le programme utilisé pour analyser et composer l'image est la version 1 du logiciel Optio V60. - Le témoin connaît les Repas Ufologiques et nous conservons les informations communiquées dans nos archives.

DANS LE JOURNAL L'EST ÉCLAIR : OVNI JEUDI 5 FÉVRIER 2009 SUR BRIENNE LE CHATEAU (10)

« Vous allez me prendre pour un fou ! » Jeudi soir, Patrick rentrait de Troyes, où il était venu assister à une exposition. Rien que de très banal, jusqu'au moment où son regard a été attiré par une intense lueur présente dans un ciel briennois particulièrement dégagé.« Il était aux environs de 20 h 45. J'arrivais aux abords du collège, quand j'ai vu cette tache. Elle se situait à l'ouest de Brienne-le-Château et paraissait statique, même si je pense qu'elle était très éloignée de la commune. Dans tous les cas, cette lueur émettait une lumière particulièrement intense. » « La lumière s'est progressivement estompée, pour totalement disparaître vers 21 h. Ça n'a pas duré très longtemps. Je suis revenu sur place un peu plus tard, il n'y avait plus rien. » « Lorsque j'ai agrandi la première photo prise, afin de tenter d'identifier cette lueur, j'ai vu apparaître du rouge, du blanc et du bleu. Un peu comme sur notre drapeau. Je ne sais pas si ça vient de l'appareil ou s'il s'agit d'un effet d'optique. En revanche, il n'y avait rien de tel sur les deux autres clichés. » la suite sur le site :
http://www.lest-eclair.fr/index.php/cms/13/article/248690/Etrange_lueur_dans_le_ciel_briennois

Hypothèse possible pour expliquer ce cas : VENUS. La preuve pourrait être apportée par une enquête élémentaire sur place. La photo, dont j'ai vu des dizaines de ce type, une étoile en pose. Si un enquêteur prend le dossier en main, il s'agit d'une piste qui à mon avis peut déboucher sur la preuve.

UN SECOND ARTICLE PARAIT LE 10 FÉVRIER 2009 DANS L'EST ECLAIR

Nouveaux témoins des phénomènes lumineux

Les mystérieuses lumières aperçues du côté de Brienne jeudi ont été vues aux quatre coins du département

Willy BILLIARD

Les phénomènes lumineux observés dans le ciel de Brienne jeudi soir (voir notre édition de samedi 7 février) ont finalement été aperçus un peu partout dans le département.

« Hier soir (dimanche soir, NDLR), c'était pareil, confiait hier Sylvain Gouaille qui demeure aux Chartreux. Il était presque 20 h quand on l'a vu et il est parti vers 20 h 55. Je suis allé voir les locataires et ils ont vu pareil. Il y avait du bleu, des gros points, un grand trait. D'après une voisine, c'était comme une soucoupe. »

Un deuxième « appareil »
Ailleurs, le phénomène s'est reproduit, comme il le fait quotidiennement… depuis quinze jours. « Tous les soirs, au-dessus de la 19, on voit quatre plots lumineux et depuis huit jours un deuxième appareil qui vient de Marigny-le-Châtel en direction de Provins, constate Arlette Lehanne de Pont-sur-Seine. Au début, ça nous a inquiétés ; on a appelé la gendarmerie. Faites un losange et mettez des points lumineux aux quatre coins. Je le voyais entre les branches du tilleul. Il ne bougeait pas et vers la fin le premier est parti vite vers Nogent. »
À Bar-sur-Aube aussi le phénomène a été observé. « C'était une lumière brillante, en plein sud. ça ne bougeait pas », a constaté hier un habitant du faubourg. Même phénomène observé à Maizières-la-Grande-Paroisse, Aulnay, Chamoy ou Troyes.

La responsable : Vénus
Selon Jean-Marc Darnet, président de l'association astronomique auboise, le phénomène pose question. « C'est quelque chose qu'on a du mal à s'expliquer. Ce qui m'intrigue un peu est cette forme de losange. » Pour son comparse Michel Martinet, les couleurs observées seraient dues aux couches de l'atmosphère.

« Cela peut se produire avec la réverbération de la chaleur de la terre », précise-t-il. Enfin, l'explication la plus plausible reste celle de ce chasseur d'OVNIS, Laurent Duval, enquêteur à Rennes qui affirme que « ce soir-là, il n'y a pas eu de chutes de météores dans le secteur. La seule chose visible à l'ouest et à hauteur équivalente à celle d'un pylône c'est Vénus, elle disparaît car le ciel, ce soir-là, se couvre de nuage. » Le mystère serait-il levé ?
http://www.lest-eclair.fr/index.php/cms/13/article/250160/Nouveaux_temoins_des_phenomenes_lumineux

Laurent DUVAL a tenté d'avoir plus d'information sur la première observation, sans résultat à ce jour, étant en Bretagne. On ne peut donc pas conclure dans l'état actuel du dossier, seul un enquêteur local pourrait faire avancer le dossier.

L'OBJET DU SCANDALE PARLE DES OVNI (A2 DIMANCHE 22 FÉVRIER 2009)

Il s'agit d'une émission destinée au grand public, le titre, l'annonce du contenu et la liste des intervenants nous le démontrent. Tout a été mis en oeuvre dans cet optique, il ne faut pas fatiguer le public d'un dimanche après midi en lui imposant une émission sérieuse avec une orientation scientifique. L'audimat serait alors en chute libre, l'émission aurait vite fait de disparaître.

Comment faire une bonne émission sur les phénomènes aériens non identifiés avec des personnes qui ne connaissent pas le dossier ovni - ce qui est le cas de la majorité des personnes présentes sur le plateau - : simplement impossible.

Nous présentions ce résultat lorsque nous avons contribué à la composition de ce plateau, alors que ce dernier était déjà pratiquement complet avec des vedettes du petit écran. C'est l'objectif de notre direction, faire une émission qui plaise à un large public, nous a t'on dit ! Dans cette logique, il était évident que le petit monde de l'ufologie n'apprécierait pas !

Pour nous, il est vraiment impossible de faire une émission sérieuse, traitant du fond du phénomène ovni en allant chercher des personnalités du "show bizz" tels les frères Bogdanov qui n'ont jamais étudiés le dossier ovni, jamais mis les pieds sur le terrain pour y rencontrer des témoins. C'est le cas aussi avec Anny Chantal Levasseur-Regour, Bernard Werber, Patrick Tacussel, Patrice Carmouze qui ne connaissent rien de sérieux sur le sujet, ou si peu, n'ont aucune idée de la vague Belge, du dossier Roswell ou des cas élémentaires comme Valensole ! Pour eux, le dossier ovni, c'est de l'inconnu, ils ne peuvent donc donner qu'une opinion générale, incompatible avec le désir de produire une émission sérieuse. Il est vrai que ce désir n'était pas présent d'autre part !

Ce point étant fait, nous allons vous parler de " cet objet du scandale".

Heureusement et par chance nous avions sur le plateaux d'excellents témoins et deux spécialistes du dossier ovni. Cela à donc limité les "dégâts" et une bonne partie de l'émission n'a pas été aussi mauvaise que cela, grâce à leurs interventions. Marie Thérèse de Brosses a pu réagir à propos du fameux film d'ovni pris au Chili. Elle était sur place et elle a donc été en mesure de nous expliquer ce qui avait été réellement vu : la patrouille officielle du Chili ! (type la Patrouille de France). Ses prestations au cours de l'émission, malheureusement trop courtes, ont été appréciées. Stéphane Allix a été excellent, après nous avoir raconté à nouveau comment il en est venu à s'intéresser aux Ovni, il est fréquemment intervenu pour remettre les choses en place et nous expliquer la réalité du phénomène ovni, et non pas ce qu'imaginent la majorité des intervenants non spécialistes présents. Jack Krine a évoqué son observation, la détaillant, ce qui à permis durant quelques minutes de bien fixer le débat sur le dossier des observations sérieuses d'ovni. Nelson Montfort à lui aussi bien cadré le dossier, relatant ce qu'il avait vu. Évidemment l'astrophysicienne de service, n'ayant pas les connaissances nécessaires, à tenté de faire passer l'objet vu par Nelson Montfort pour un météore ! Vu la description faite par Nelson, on peut se demander si elle a déjà vu un météore, tellement son explication était incompatible avec ce cas. Pourquoi ne pas faire appel à des astronomes qui connaissent le dossier ovni, au lieu de faire perdre de précieuses minutes d'antenne avec des explications aussi peu sérieuses ! et qui de plus n'amusent même pas le grand public......

Les Bogdanov ont essentiellement centrés leurs interventions sur les possibilités de vie sur d'autres planètes, nous indiquant que le phénomène ovni ne peut être l'objet de recherches scientifiques vu qu'il n'est pas reproductible ! Voilà comment on fait reculer la science et nos connaissances ! Notre physique actuelle ne permet pas de voyager dans l'espace, donc, restons en là ! Espérons tout de même que d'autres scientifiques feront avancer notre savoir, remettront en cause notre physique actuelle pour nous permettre un jour de dépasser les limites de notre système solaire et pourquoi pas de notre galaxie !

L'amuseur de service, Patrick Carmouse, a ressorti son histoire relative à un balisage fictif mis en place avec l'aide de la gendarmerie, d'un soit disant lieu d'atterrissage. Ensuite interrogeant le public, des personnes disaient avoir remarquées des anomalies durant la nuit qui précédait ! Cela s'explique naturellement. Ce n'est donc pas sérieux..... Il se vente aussi d'avoir invité Raèl lors d'émissions. Comment traiter du dossier ovni sérieusement lorsqu'un invité, incompétent sur ce dossier, se vente d'avoir fait venir sur son plateau le responsable d'une " secte" que les ufologues ne cessent de combattre. Voilà un amalgame qui ne donne pas une bonne image du phénomène ovni. Rien à voir avec le véritable dossier ovni que des milliers de personnes en France, prennent au sérieux et étudient. Il critique également Jimmy Guieu le qualifiant d'illuminé avec ses histoires de petits gris, alors que ce dernier à fait le bonheur de plusieurs de ses émissions. De nombreux passages de cette émission démontrent le peu de sérieux apporté à la préparation d'une véritable émission sur ce thème.

L'ambiance générale créée par la mise en scène d'un nombre important de petits extraterrestres verts en plastique n'a rien apporté de bon à cette émission. Le grand public est donc loin de considérer, avec de telles images, que le dossier ovni est sérieux. Les démonstrations faites à l'aide de ballons gonflables téléguidés, n'ont rien a voir avec le dossier ovni. C'est uniquement de l'amusement pour le grand public, qu'on trompe allègrement en prétendant que les observations d'ovni s'expliquent avec ces engins. Ils oublient facilement, ou plutôt vu qu'ils ne connaissent pas le dossier ovni, ils ne prennent pas en compte les caractéristiques précises de nombreuses observations de premier ordre. Il en est de même avec ces photos de nuages lenticulaires présentées à l'écran : il est impensable que le public prenne ces nuages pour un ovni ! Cette émission est donc fantaisiste et laissera une impression de travail mal fait quant à sa préparation et une idée tendant à laisser croire que les ovni et ceux qui s'en occupent ne sont pas sérieux.

==